



## Déclaration des Performances n° BUD-001

**1 Code d'identification unique du produit type :**

Baignoires (classe 1) à usage domestique conforme à la norme Européenne NF EN 14516 :2006+A1 :2010

**2 Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011**

1611810 BAIGNOIRE CYCLADE ACRYL BLANC  
1611812 BAIGNOIRE CYCLADE ACRYL BLANC

**3 Usage prévu du produit de construction:** Hygiène Personnelle

**4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**

AQUANEO  
LAPEYRE SA – Les miroirs, 18 Avenue d'Alsace 92400 Courbevoie  
RCS Nanterre n°542 020 862  
Service Clients : BP 149 – 93300 Aubervilliers Cedex

**5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, § 2 du Règlement (UE) N°305/2011**

Non concerné

**6 Système d'Evaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305 / 2011**

Système 4

**7 Dans le cas de la déclaration des Performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'Organisme Notifié**

Non concerné

**8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :**

Non concerné

**9 Performances déclarées (suivant spécifications techniques harmonisées NF EN 14516 :2006+A1 :2010) :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Aptitude au nettoyage	Conforme	NF EN 14516 :2006+A1 :2010
Durabilité	Conforme	

**10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.**

**11 Signé pour le fabricant et en son nom par :**

A Paris, le 01/07/2013  
Jean Philippe Arnoux  
Directeur Marketing

**Informations sur l'écologie, la santé et la sécurité (REACH) :**

Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n°1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances destinées à être rejetées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Une fiche de donnée de sécurité au sens de l'article 31 n'est pas nécessaire pour mettre le produit sur le marché, le transporter ou l'utiliser. Pour une utilisation en toute sécurité, se référer aux instructions données dans la notice produit. Sur la base de nos connaissances actuelles, ce produit ne contient aucune substance préoccupante (SVCH) telles que mentionnées dans l'article XIV du règlement REACH ou dans la liste candidate publiée par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (AEPD) dans des concentrations supérieures à 0.1% en poids.

**Mentions légales :**

Les informations sur la présente Déclaration des Performances (DOP) sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la société Lapeyre a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement manipulés et appliqués dans des conditions normales (voir notice de pose et garantie Lapeyre présentes sur chaque produit).